

Les déchetteries autorisées à rouvrir, aux particuliers ou au professionnels

VALENCIENNOIS.

Valenciennes Métropole. La nouvelle est tombée hier après-midi. La préfecture autorise la réouverture des déchetteries aux particuliers. Celles de Valenciennes, Beuvrages, Onnaing et Vieux-Condé vont donc à nouveau fonctionner aux horaires et jours habituels à partir du mercredi 29 avril. Celle de Maing ne sera ouverte que trois jours par semaine. Celle de Quiévrechain, en revanche, restera fermée par manque de personnel. Votre carte vous permet d'aller dans n'importe laquelle. La collecte des encombrants reprendra également le 29, mais uniquement sur rendez-vous donné par l'Agglo.

Pour Valenciennes, Beuvrages, Onnaing et Vieux-Condé : lundi, 13 h-18 heures ; du mardi au vendredi, 9 h-12 heures puis



Les déchetteries de Valenciennes métropole rouvrent mercredi 29 avril.

13 h-18 heures ; le samedi, 9 h-18 heures ; e dimanche, 9 h-12 heures.

Siaved. La réouverture de six déchetteries du SIAVED (syndicat interarrondissement de valorisation et d'élimination des déchets) est effective depuis ce mercredi : à Saint-Amand-les-Eaux, Denain, Caudry, au Cateau, à Pecquencourt et Rieulay. Attention, elles ne sont ouvertes que pour les professionnels et les services techniques des communes, et uniquement sur rendez-vous. Avis aux particuliers, une deuxième vague exceptionnelle de collecte des déchets verts sera organisée sur le territoire de la Porte du Hainaut du 4 au 8 mai.

Quant aux encombrants, le service est remis en place, là encore sur rendez-vous. La collecte reprendra dès ce lundi. ■